

MO : Comment appréhender les relations entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre dans le cadre du code de la commande publique ?

Les relations entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre méritent souvent d'être clarifiées, à plus d'un titre. Ainsi, comment appréhender avec précisions toutes les facettes de la réglementation depuis l'entrée en vigueur du code de la commande publique. Désormais ce texte régit les relations entre le maître d'ouvrage public et la maîtrise d'œuvre privée, sans oublier l'analyse et les répercussions sur les entreprises

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée
14 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Cadres relevant du code de la commande publique, mandataires, conducteurs d'opération, personnes participant au montage d'opération, assistants de la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre.

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les obligations et les responsabilités du maître d'ouvrage public
- Connaître les attributions de la maîtrise d'ouvrage pouvant être confiées à un mandataire ou à un assistant maîtrise d'ouvrage
- Se familiariser avec le code de la commande publiques
- Savoir piloter et réussir dans sa fonction de maître d'ouvrage et gérer ses relations contractuelles avec ses partenaires.

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes à partir de leur expérience. Le formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques, relationnels et juridiques. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui- même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Le cadre juridique des différents intervenants (rappel)

- Le cadre juridique de la maîtrise d'ouvrage publique
- La qualité de maître d'ouvrage (ses prérogatives, ses obligations, ses choix)
- La maîtrise d'œuvre (architecte, BET)
- Le contrôleur technique
- Le coordonnateur SPS (Sécurité-Protection-Santé)
- L'entrepreneur, le sous-traitant

Le cadre réglementaire de la réalisation de logements sociaux

- Le code de la commande publique
- Les articulations possibles avec les cahiers des charges CCAG
- Les notions de programme et de projet (besoins, contraintes et exigences du maître d'ouvrage bailleur social)

Les différentes formes d'exercice de la maîtrise d'ouvrage (identifier les missions)

- Le mandat
- La conduite d'opération
- L'assistance maîtrise d'ouvrage (AMO : généraliste, spécialisée)
- La maîtrise d'ouvrage partagée
- Le groupement de commandes

Le choix des acteurs par le maître d'ouvrage (comment organiser la consultation)

- Le champ d'application du Code de la commande publique (concours...)
- Les différents marchés (travaux, prestations de services, fournitures)
- Les règles de passation (le cahier des charges de la consultation)
- Les procédures de consultation, les organes de décision
- L'achèvement de la procédure

- Le contrôle de légalité

Les relations du maître d'ouvrage avec sa maîtrise d'œuvre

- Le champ d'application du code de la commande publique
- Les principes posés par le code
- La distinction des missions selon la nature de l'ouvrage
- Les éléments de mission (de base et spécifiques)
- Les pièces écrites du marché de maîtrise d'œuvre
- Le contenu du contrat de maîtrise d'œuvre
- La rémunération de la maîtrise d'œuvre
- Les engagements de maîtrise d'œuvre sur le coût de travaux

Les principales responsabilités des intervenants

- Le fondement des responsabilités dans la construction
- Les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de sa mission
- Les responsabilités des partenaires du maître d'ouvrage
- La réception des travaux
- Les garanties légales des maîtres d'œuvre (architectes, BET...)
- L'assurance construction (DO, RC, décennale...)

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com